

# RAPPORT D'ACTIVITES 2020

FEVRIER 2021



Plateforme  
des ALE  
Wallonnes

## INTRODUCTION

Le présent rapport est une synthèse portant sur une année particulièrement chargée.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les raisons qui expliquent cette charge exceptionnelle de travail qui a poussé chacun à faire preuve de grandes capacités d'adaptation.

De cet effort collectif, la PAW ne pouvait que prendre sa part mais aussi en supporter les lourdeurs.

Dès les débuts de la crise sanitaire, nous avons tenu à être à vos côtés en multipliant les initiatives et en accélérant certains projets.

L'accent fut mis sur la communication afin de faire circuler l'information entre les ALE (membres comme non-membres) et de nourrir nos demandes de soutien adressées aux pouvoirs publics.

Les projets annoncés ont été réévalués à l'aune de la situation et des moyens d'action dont nous disposons. Le choix fut fait de reporter la mise sur pied d'un groupe de travail consacré au groupement d'employeurs et d'accélérer le développement d'une newsletter qui entraîna des modifications, certes provisoires et insatisfaisantes, du site Internet de la PAW existant tandis qu'un groupe de travail se penchait, en parallèle, sur sa modernisation.

Au sein du comité de gestion, chacun a, en fonction de ses disponibilités, participé tant aux différentes réunions tenues principalement à distance qu'aux réunions du groupe de travail ou en proposant des articles, des réflexions et des initiatives que notre coordinateur a relayés auprès de chacun en usant du canal de communication qui semblait le plus pertinent.

Quant aux co-présidents, c'est dans une parfaite entente et en bonne intelligence qu'ils ont pris leur part de travail.

C'est grâce à ce travail collectif, et bénévole, mais aussi aux collaborateurs des ALE membres que la PAW a pu multiplier les axes de son action et porter les revendications de ses membres.

## COMPOSITION DE L'ASBL

### 1. ALE MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La PAW a tenu une Assemblée Générale constitutive le 21 janvier 2020 à « La Bourse », à Namur.

Une seconde Assemblée Générale s'est tenue le 17 novembre 2020 en visioconférence via le logiciel « Zoom » en raison des restrictions de rassemblement consécutives à la crise de la Covid-19.

A chaque Assemblée Générale, la PAW établit un compte-rendu/état des lieux de la PAW.

S'en suit toute une série de questions/réponses, propositions de l'assemblée et échanges entre membres.

Les comptes et budget ainsi que la mise en place des actions futures à mener et des points « divers » (comme le site Internet, demandes de renseignements, agenda...) sont également abordés en AG, afin que chacun puisse être tenu au courant des avancées avalisées par le comité de gestion et le CA.

**108 ALE** sont membres de la PAW au 31/12/2020 (sur 249) dont 72 ALE traditionnelles et 36 ALE Titres-Services :

1. ANDERLUES
2. ANTOING

3. ARLON
4. ATH
5. ATTERT
6. AWANS
7. BAELEN
8. BASSENGE
9. BEAUMONT
10. BEAURAING
11. BELOEIL
12. BERLOZ
13. BERNISSART
14. BIEVRE
15. BLEGNY
16. BRAINE-L'ALLEUD
17. BRAINE-LE-COMTE
18. BRAIVES
19. BRUGELETTE
20. BRUNEHAUT
21. CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
22. CHIEVRES
23. CHIMAY
24. COLFONTAINE
25. COMINES-WARNETON
26. COURT-SAINT-ETIENNE
27. COUVIN
28. CRISNEE
29. DOISCHE
30. DURBUY
31. ECAUSSINNES
32. ENGHEN
33. EREZEE
34. ERQUELINNES
35. ESNEUX
36. ESTAIMPUIS
37. FLERON
38. FLOBECQ
39. FLOREFFE
40. FLORENNES
41. FOSSES-LA-VILLE
42. FRAMERIES
43. FROIDCHAPELLE
44. GENAPPE
45. GOUVY
46. GREZ-DOICEAU
47. HABAY
48. HENSIES
49. HERON
50. HERSTAL
51. HONNELLES
52. HOTTON
53. HOUFFALIZE

54. HUY
55. JALHAY
56. LA ROCHE-EN-ARDENNE
57. LENS
58. LES BONS VILLERS
59. LESSINES
60. LEUZE-EN-HAINAUT
61. LINCENT
62. MALMEDY
63. MANHAY
64. MARCHE-EN-FAMENNE
65. MARCHIN
66. MONT-SAINT-GUIBERT
67. MORLANWELZ
68. MOUSCRON
69. NAMUR
70. NIVELLES
71. ONHAYE
72. OREYE
73. OUPEYE
74. PECQ
75. PERUWELZ
76. PERWEZ
77. PLOMBIERES
78. PONT-A-CELLES
79. QUAREGNON
80. QUEVY
81. QUIEVRAIN
82. RAMILLIES
83. REBECQ
84. REMICOURT
85. RENDEUX
86. RIXENSART
87. ROCHEFORT
88. ROUVROY
89. SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
90. SAINT-GHISLAIN
91. SAINT-NICOLAS
92. SERAING
93. SILLY
94. SIVRY RANCE
95. SOIGNIES
96. SOUMAGNE
97. SPA
98. STAVELOT, TROIS-PONTS et STOUMONT
99. TENNEVILLE
100. THEUX
101. THUIN
102. TOURNAI
103. VERLAINE
104. VIELSALM

- 105. VISE
- 106. VRESSE-SUR-SEMOIS
- 107. WALCOURT
- 108. WAVRE

Désaffiliation de l'ALE de Mons [27/02/2020], Hannut [05/08/2020], Dalhem [29/09/2020] et Olne [22/12/2020].

Soit 0 affiliation et 4 désaffiliations pour l'année 2020.

## **2. ALE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Avant le 21/01/2020**

ALE d'Ath  
ALE de Braine-l'Alleud  
ALE de Colfontaine  
ALE de Crisnée  
ALE d'Erezee  
ALE de Herstal  
ALE de Marchin  
ALE de Mons  
ALE de Mouscron  
ALE de Namur  
ALE d'Oreye  
ALE de Seraing  
ALE de Tournai  
ALE de Verlaine  
ALE de Walcourt

### **A partir du 21/01/2020**

15 ALE ont posé leur candidature pour le CA de la PAW :

ALE d'Ath  
ALE de Braine-l'Alleud  
ALE de Chimay  
ALE de Colfontaine  
ALE de Crisnée  
ALE d'Erezee  
ALE de Herstal  
ALE de Marchin  
ALE de Mouscron  
ALE de Namur  
ALE d'Oreye  
ALE de Seraing  
ALE de Sivry-Rance  
ALE de Tournai  
ALE de Walcourt

La composition est approuvée à l'unanimité lors de l'A.G. du 21 janvier 2020, sans abstention.

Les réunions de CA antérieures à la crise sanitaire se sont tenues au siège social de l'ASBL, c'est-à-dire à l'ALE de Namur. Les suivantes ont eu lieu en visioconférence via le logiciel Zoom.

### **3. ALE MEMBRES DU BUREAU**

#### **Jusqu'au 21/01/2020**

**Présidence:** ALE de Tournai représentée par M<sup>me</sup> Laurence BARBAIX

**Vice-Présidence:** ALE d'Herstal représentée par M. Jean-Michel LOVINFOSSE

**Trésorerie:** ALE d'Oreye représentée par M. Jean-Marie CAPELLE

**Secrétariat:** ALE d'Ath représentée par M<sup>me</sup> Nathalie PANIER

**Siège social:** ALE de Namur, Rue des Bourgeois, 14 à 5000 Namur représentée par M<sup>me</sup> Anne CHARUE

5

#### **A partir du 21/01/2020**

**Co-présidence:** ALE d'Herstal représentée par M. Jean-Michel Lovinfosse et ALE de Marchin représentée par M. Marc Lison

**Trésorerie:** ALE de Seraing représentée par M<sup>me</sup> Christine Destrée

**Secrétariat:** ALE de Tournai représentée par M<sup>me</sup> Laurence Barbaix

**Siège social:** ALE de Namur, Rue des Bourgeois, 14 à 5000 Namur représentée par M<sup>me</sup> Anne CHARUE

### 1. GESTION QUOTIDIENNE

- L'AG du 21/01/2020 a renouvelé l'ensemble du conseil d'administration (cfr supra).
- Le Conseil d'administration qui s'est tenu dans la foulée a élu un nouveau comité de gestion (cfr supra).
- LIEUX ET DATES DES REUNIONS DU CA ET DE L'AG
  - o 21/01/2020 - CA à Namur
  - o 27/02/2020 - CA à Namur
  - o 18/03/2020 - CA en conférence téléphonique
  - o 23/06/2020 - CA en visioconférence
  - o 15/09/2020 - CA en visioconférence
  - o 24/09/2020 - CA en visioconférence
  - o 13/10/2020 - CA en visioconférence
  - o 17/11/2020 - CA en visioconférence
  - o 15/12/2020 - CA en visioconférence
  
  - o 21/01/2020 - AG à Namur
  - o 17/11/2020 - AG en visioconférence
- 
- Conseils aux membres relatifs à la gestion de la crise Covid ;
- Pilotage d'un marché de fournitures d'EPI (masques, liquide hydroalcoolique, gants) afin de permettre un redémarrage rapide des activités
- Réponses aux interrogations des ALE adhérentes (gestion quotidienne, fonctionnement CA, Titres Services...);
- « Coaching » ALE ;
- Contacts avec les ALE non-adhérentes à la PAW et envoi par mail d'informations pour les ALE intéressées ;
- Création et diffusion de documents de travail pour les membres ;
- Collecte et rédaction d'articles autour de nos activités ALE et titres-services ;
- Revue de presse quotidienne.

### 2. RENCONTRES ET INTERPELLATIONS

- Le 29 septembre 2020, les co-présidents de la PAW, MM. Lison et Lovinfosse, ont rencontré les représentants du Cabinet Morreale. Ayant eu vent d'un projet de décret visant à réformer la mesure ALE, la PAW a fait offre de services quant à une participation active à la rédaction dudit décret. Les représentants du Cabinet ont confirmé la volonté de réforme et acté cette proposition et d'autres rencontres auront lieu en 2021.
- Interpellations et contacts avec certains Députés wallons (tous partis politiques confondus) de la Commission Emploi (questions parlementaires) ;

- Envoi à la Ministre Morreale du mémorandum reprenant les différentes revendications de la PAW ;

Interpellations auprès de l'Administratrice générale du FOREM concernant :

- o la convention RGPD,
  - o la convention « Forma pass »
  - o la rétrocession du salaire des Agents Forem en période Covid,
  - o le vadémécum à destination des agents ALE et les formations « cafémécums » qui l'ont accompagné,
  - o le boîtier d'alerte « PPA »...
- La PAW a répondu présente aux sollicitations de la Région afin d'organiser les cueillettes en région flamande. Projet finalement abandonné par la Région.
  - La PAW a fait offre de service auprès du gouvernement wallon afin de soutenir l'effort collectif de lutte contre la pandémie du Covid.
  - Interview du co-président, Jean-Michel Lovinfosse, par le magazine « Alter Echo » dans le cadre de la crise sanitaire.

Dans ce cadre, la PAW a obtenu :

- La suspension d'un trimestre de rétrocession au Forem d'une partie du salaire de ses agents détachés en ALE ;
- La possibilité d'utiliser une partie des sommes allouées à la formation des DE à des initiatives d'acquisition d'EPI ;
- La modification de l'article 4 de la convention Forem « Forma pass » afin de garantir que les demandeurs d'emploi ne pourront être sanctionnés sur base de leur participation ou non à la mesure ALE.

### 3. COMMUNICATION

- Création et lancement, le 26 mai, d'une newsletter mensuelle afin de synthétiser la communication des informations à l'attention des ALE membres et de vitrine pour les ALE non-membres ;
- Mise en place d'un groupe de travail interne au conseil d'administration afin d'élaborer le cahier des charges relatif à la refonte du site internet ;
  - o Plusieurs réunions furent organisées par visioconférences entre les membres de groupe à savoir :
    - L'ALE d'Ath : Nathalie Panier
    - L'ALE de Herstal : Jean-Michel Lovinfosse
    - L'ALE de Namur : Anne Charue
    - L'ALE d'Oreye ; Romain Appeltants
    - Le coordinateur de la PAW : Michaël Houwaert
 Les employées administratives de l'ALE d'Oreye participèrent également afin d'apporter un regard externe au CA.
- « Community Management » de la page Facebook de la PAW ;
- Création via la messagerie instantanée « Slack » de fils de discussion et de partages d'actualités relatives au secteur ;
- Trois sondages :



- o Deux concernaient la situation financière des ALE au début de la crise sanitaire et au sortir du premier confinement afin de clarifier les attentes et les besoins à relayer auprès de l'administration et du gouvernement
- o Un concernait les attentes en matière de communication numérique.

#### **4. MANIFESTATIONS**

- En collaboration avec l'ALE d'Esneux, organisation d'une journée d'échanges sur le thème du « bien-être au travail et titres-services » en présence de madame la Ministre Morreale.

La rencontre a dû être annulée par suite de la crise Covid et au confinement décrété quelques jours avant la date retenue.

- Le co-président, monsieur Marc Lison, a rencontré le CA de l'ALE de Braine-le-Comte le 30 juin ;
- Le co-président, Monsieur Jean-Michel Lovinfosse, a rencontré les représentants de l'ALE de Saint-Nicolas.
- L'assemblée générale du 17/11/2020 a adopté, à l'unanimité, le [mémoire](#) revendicatif proposé par le Conseil d'administration.

#### **5. ETUDE**

8

La PAW a commandité une analyse juridique du projet de réforme des statuts des ALE telle que proposés par le SPW dans le cadre de la réforme du code des sociétés. Cette étude a été communiquée aux ALE membres et demeure consultable et exploitable par ces dernières dans l'extranet.

#### **6. LES ACTIONS FUTURES A MENER**

Nous entendons inscrire nos actions futures dans le cadre des revendications exposées dans notre mémorandum (cfr supra).

Outre le maintien de nos activités de conseils et de soutien, la PAW pérennisera l'envoi mensuel d'une newsletter.

Concrètement, l'année 2020 devrait voir :

- La finalisation du cahier des charges et lancement du nouveau site internet de la PAW
- La mise en place d'un groupe de travail « groupement d'employeurs »
- L'objectivisation des difficultés juridiques, fiscales et économiques de la transformation des sections TS en entreprise d'insertion par le recours à divers cabinets conseils spécialisés.

- La refonte des statuts de la PAW afin de se conformer au nouveau code des sociétés.

### 1. COTISATIONS DES MEMBRES ADHERENTS

Les ALE membres paient une cotisation annuelle dont le montant s'élève de 50 € minimum à 500 € maximum pour la partie ALE et de 100 € minimum à 1000 € maximum pour la partie titres-services.

La répartition est basée sur 0,1% des quotes-parts sur titres et/ou sur chèques ALE de l'année précédente.

Si l'ALE possède une section titres-services, elle payera donc deux cotisations : une pour la partie ALE et une pour la partie TS.

L'ensemble des cotisations versées sert essentiellement à financer le fonctionnement de la plateforme et à mener des études sur certains thèmes.

Pour rappel, en 2019, les ALE étant en recours contre la rétrocession n'ont pas payé la cotisation TS 2019.

### 2. COMPTES ET BUDGET

Documents annexés : Comptes 2020 et budget 2021.

La crise sanitaire a amené à certaines disparités entre le budget et les comptes 2020. Certaines actions n'ont matériellement pas pu être menées en 2020 et sont reportées à 2021.